

Bourges le 21 février 2007

Pérenniser le centre de Bourges, c'est possible, mais il faut cesser de vouloir le vendre !

Au CCE du 19 janvier, les élus CFDT ont fait savoir qu'ils n'étaient pas favorables au transfert des activités affaires, finances, gestion et direction de la qualité des services munitionnaires qui concerne une cinquantaine de personnes. Rejetant les chiffres d'économie présentés par la Direction car non réalistes à l'image du faible coût de réinstallation à La Chapelle que la Direction estime seulement à 300 000 euros, la CFDT a proposé le maintien de l'utilisation des pyramides restantes, évitant tout transfert de personnel et conservant ainsi une marge de manoeuvre, eu égard aux évolutions à venir. Ci-joint, courrier adressé à Madame Alliot-Marie qui vient de demander au PDG de consolider le secteur munitionnaire français autour de Nexter... ce qui suppose d'y voir clair sur les évolutions futures, de maintenir des capacités d'études et des surfaces suffisantes sur Bourges, éléments que semblent continuer d'ignorer les responsables du patrimoine de Nexter !

Madame le Ministre,

Nexter sort progressivement de sa situation de déficit. Les résultats 2006 que la Direction présentera début mars montrent, pour la seconde année consécutive, une situation comptable positive, qui reste néanmoins fragile. Ce résultat est aussi, vous le savez, le fruit d'un plan social sans précédent qui a supprimé de nombreux emplois et occasionné d'importantes pertes de compétences. En décembre, le PDG a procédé à la filialisation des activités dites «cœur de métier» et a engagé le groupe Nexter dans un plan de marche «type PME», occasionnant de nombreuses réductions de périmètre d'entreprise et de surfaces.

Emportés dans une frénésie d'économies, les responsables de Nexter cherchent aujourd'hui, par tous les moyens, à se dessaisir de centres entiers ou de biens immobiliers qui ont, jusque là, fait l'image de l'entreprise. C'est le cas des centres qui ferment, avec une vente du centre de St Chamond à l'Etablissement Public Foncier de Rhône Alpes (EPORA) ; c'est le cas du centre de Tarbes vendu à la mairie qui s'interroge maintenant sur les projets industriels qu'elle va implanter en

lieu et place. Plus grave encore, c'est aussi le cas dans des centres qui ne ferment pas : à Roanne où plus de la moitié des terrains et bâtiments ont été vendus au Grand Roanne ; à Bourges où le patrimoine immobilier est conséquent avec notamment la présence de nombreux bureaux situés dans trois pyramides. Sur ce dernier point, la Direction, après avoir vendu une première pyramide au Conseil Général du Cher, veut maintenant se dessaisir d'une seconde, sans savoir à qui la vendre, provoquant ainsi une concentration des effectifs dans la seule qui reste. Le comble, c'est que cette concentration est telle que les effectifs de Bourges (principalement les études Systems et Munitions), pourtant déjà au dessous de la cible prévue dans le plan Giat 2006, ne tiennent plus dans ces locaux restants et, qu'à la hâte, on envisage le transfert les salariés.

La CFDT n'est pas favorable à cette démarche motivée par des vues à court terme et exclusivement comptables : que ne ferait pas la Direction pour afficher des comptes positifs, même au risque d'obérer l'avenir ! Vous qui venez Madame le Ministre, avec dis-

cernement, de suggérer aux munitionnaires français de réfléchir à un regroupement autour de Nexter, ne croyez vous pas que cela inclut de préserver un lieu d'accueil et de regroupement : en ce sens les pyramides de Bourges nous semblent assez incontournables... Ne pensez vous pas qu'il serait judicieux aussi de privilégier une analyse globale quant aux moyens et enjeux concernant le pôle munitionnaires français, y compris dans le cadre d'échanges possibles avec des partenaires européens, plutôt que de se contenter de jouer à l'épicière.

Ce transfert d'une cinquantaine de salariés est d'autant plus incompréhensible que nous sortons à peine d'une rationalisation industrielle. Il suscite en tout cas de nombreuses réticences pour les raisons suivantes :

Economiquement, ce transfert ne tient pas. Selon nos estimations (CFDT de Luchaire), d'importants travaux sont à réaliser à La Chapelle pour remédier aux difficultés techniques d'accueil qui engendrent de mauvaises conditions de travail. Ils sont estimés à plus de 600 keuros (300 keuros selon la Direction) et le re-

tour sur investissements serait de quatre ans. Hors, nous savons tous que d'ici là, la configuration du secteur munitionnaire français aura fortement changé.

Industriellement, si, pour l'instant, le PDG respecte son annonce de ne pas scinder les bureaux d'études Systems et Munitions, il génère, par un tel transfert, **un déséquilibre des flux d'informations et de communications entre le bureau d'études munitions et le commerce/affaire, flux qui reste pourtant primordial**. De plus, l'implantation sur Bourges est très favorable aux contacts avec l'ETBS, ce qui serait moins le cas demain. S'ajoute à cela, l'excellente image de Bourges en tant que systémier Armes et Munitions qui de fait, risquent de disparaître.

Enfin, **socialement**, il va de soi qu'un transfert génère de nombreuses contraintes. Celui-ci occasionnerait, entre autres, d'évidentes contraintes pour les personnels et plus encore, les femmes ayant des enfants en bas âge !

Madame le Ministre, à ce scénario précipité et non argumenté (et pour cause !), nous opposons **une autre solution : conserver dans l'immédiat les deux pyramides restantes pour d'une part permettre à Nexter de conserver des capacités d'hébergements suffisantes, d'autre part, dans le cadre d'alliances ou de partenariats à venir, disposer de structures immobilières d'accueil adaptées**.

Au travers de cette proposition, nous cherchons le compromis économique et social immédiat, mais **nous souhaitons surtout donner toutes ses chances au centre de Bourges d'être pérennisé sur le long terme** au travers des discussions qui vont s'engager avec les autres acteurs munitionnaires français. **Nous ne pouvons nous satisfaire d'une stratégie d'entreprise qui consiste à ne privilégier que la seule production de munitions**. C'est une stratégie de court terme qui, si elle permet de conforter les résultats immédiats de l'entreprise, n'ouvre aucune perspective nouvelle de développement munitionnaire français (munitions intelligentes notamment). **Une telle attitude est suicidaire, au moment où américains et allemands investissent de manière importante dans ce secteur de recherche**.

Dans ce cadre, Bourges peut et doit pouvoir jouer un rôle majeur, la région Centre étant l'une de celles, en Europe, qui regroupe, même en ayant subi d'importantes restructurations, la plus grande capacité munitionnaire. La démarche que nous proposons s'inscrit non seulement dans une logique industrielle nationale et européenne, mais elle inclut également la dimension territoriale. Selon nous, Nexter se doit d'intégrer à sa réflexion toutes ces dimensions, y compris la dynamique régionale.

Ajoutons à cela le travail réalisé aujourd'hui par le Centre National des Risques Industriels et plus particulièrement le projet qu'il porte : **la création d'un Centre Technique Industriel Pyrotechnique**. L'idée nous semble des plus pertinentes : **créer une structure dédiée à la pyrotechnie comme il en existe pour la mécanique, le béton et la plupart des secteurs d'industries. Un lieu de mutualisation de la recherche, des essais, du normatif, de la veille... Autant d'éléments de dynamique pour les entreprises ; autant d'intérêt pour l'Etat en terme de sanctuarisation de compétences notamment**. Nous avons compris que les industriels sont largement associés à ce projet et y trouvent intérêt ; nous avons compris aussi que votre ministère ainsi que celui de l'industrie sont également parties prenantes. Dans ces conditions, il n'est pas possible que la politique de Nexter, en matière de munitions, se fasse *«par la petite bout de la lorgnette»*.

Bourges a vocation, cela nous semble évident, à regrouper l'activité pyrotechnique nationale, du moins sa partie Défense : des industriels tels MBDA, Nexter, Roxel... y sont fortement implantés, l'Etat (ETBS) y dispose d'un centre d'essais et d'expérimentation important, l'Etat (CFBS) est l'une des dernières écoles de pyrotechnie française et un Centre Technique Industriel, sous réserve que le projet aboutisse et qu'il soit implanté à Bourges, conforte un dispositif qui, selon nous, aurait du sens, car regroupant tout à la fois formation initiale et continue, recherche et développement et fabrications. Peut être même aurait-on matière là, à constituer quelque chose pouvant être assimilé à un pôle de compétitivité, à la condition toutefois de faire vite car l'absence de gestion prévisionnelle des emplois de ces dernières années et les restructurations menées à la «hussarde» ont fortement fra-

gilisé ce secteur.

Vous comprendrez, Madame la Ministre, que nous ne puissions pas nous satisfaire du fait qu'actuellement Nexter se comporte plus en agent immobilier qu'en industriel. **Les restructurations ont été douloureuses et les salariés attendent aujourd'hui autre chose de la direction que de la vente « de bijoux de famille »**. Pour nous, il est urgent que les industriels français du secteur munitionnaire se concertent, y compris préparent les échéances européennes en se mettant en position de négociateur.

Nous savons votre souci de faire en sorte que les entreprises n'aillent pas à « la bataille » en ordre dispersé et que vous serez sensible à nos arguments et à notre proposition. Sachez que nous sommes très attachés à ce que cette activité bien spécifique, qui requiert de fortes compétences et une gestion prévisionnelle rigoureuse, soit non seulement préservée, mais redéployée au profit de l'Etat, des entreprises et du territoire. **C'est pourquoi nous vous demandons instamment de faire en sorte qu'aucune action irréversible ne soit menée sans une réflexion préalable d'ensemble**.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires. Veuillez agréer, madame le Ministre, l'expression de notre considération.

Pour la CFDT de Nexter
A. Golliard / D. Coutaudier
Délégués syndicaux centraux

Copies :

*M. Tessier, Président de la Commission de la Défense à l'A.N.,
Ms Viollet et Mignon (Com. de Défense),
M. Aubert (Délégué aux restructurations de Défense),
M. Abadie (Conseiller indust. du Ministre),
M. Vigneron (PDG de Nexter),
M. Lahoud (PDG de MBDA),
M. Girault (PDG de Thales Dasa Armement),
M. le Directeur de Roxel,
M. Ducasse (Nexter Munitions),
M. Raymondie (Dr de Bourges) Maire de Bourges,,
Président du Conseil Général du Cher,
Président du Conseil Régional Centre,
Députés du Cher,
FEAE CFDT, UD et URI CFDT, Personnels.*